



Commission scolaire
DES PHARES



**Formation continue et
Service aux entreprises**



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une nouvelle formation pour devenir un entrepreneur en construction performant et avisé!

Rimouski, le 6 juin 2013 – À l'automne 2013, la Formation continue et Service aux entreprises de la Commission scolaire des Phares offrira, au Centre de formation de Rimouski-Neigette, l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) Gestion d'une entreprise de la construction. Ce programme de 450 heures du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est reconnu par la Régie du bâtiment du Québec et il conduit à l'obtention de la licence d'entrepreneur général (petit bâtiment) et à différentes catégories ou sous-catégories de licences selon la spécialité, et ce, en dispensant son détenteur de réussir les examens de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Cette formation était attendue par notre milieu qui réclamait un programme permettant de mieux préparer les entrepreneurs à faire face aux nouvelles réalités d'un marché en effervescence. Ces dernières années, les nouveaux projets domiciliaires se multiplient et le marché de la rénovation est en croissance, laissant place à l'essor de nouveaux joueurs. Les entreprises de moyenne importance tendent à sous-traiter avec des entreprises spécialisées qui sont plus performantes dans leur champ d'activité. Tout ce qui est relié à l'entretien et à la rénovation constitue aujourd'hui un volume d'affaires très important. Ce contexte est favorable à l'essor de petites entreprises, tant dans la rénovation que dans la construction neuve.

Cette formation prépare le futur entrepreneur aux fonctions de gestionnaire tant sur le plan administratif que technique. Ainsi, les futurs entrepreneurs pourront accéder à des cours complets sur les aspects juridiques, la gestion d'un chantier de construction, l'estimation des coûts de projet, les plans et devis, le code du bâtiment, la santé et la sécurité, la comptabilité et les finances ainsi que le plan d'affaires et de développement de l'entreprise.

Pour accéder à cette formation, la personne doit posséder soit : une formation en construction ou une carte de compétence d'apprenti ou de compagnon ou présenter une expérience pertinente. Afin de permettre l'accessibilité de la formation aux



personnes en emploi, la formation sera offerte en soirée, du lundi au jeudi et ce, à partir du mois d'octobre 2013. Elle se terminera en mai 2014. Les coûts de formation sont de 250 \$ et l'aide financière aux études peut être possible.

Que vous désiriez démarrer votre propre entreprise ou reprendre les rênes de l'entreprise familiale, cette formation est pour vous si vous prévoyez démarrer votre entreprise dans les trois prochaines années. Vous devez avoir un profil entrepreneur, avoir beaucoup de leadership, un sens de l'organisation très développé et une bonne connaissance du milieu de la construction.

Vous désirez en savoir plus? La Formation continue et Service aux entreprises vous invite à assister à une séance d'information le **mercredi 19 juin 2013**. Vous y trouverez tous les détails concernant l'inscription, l'admissibilité et le contenu détaillé de la formation.

Pour vous inscrire à cette séance ou pour plus d'informations, veuillez communiquer avec les personnes responsables de l'inscription au 418 722-4957, poste 1234 (France Caron) ou 1241 (Émilie Sohier).

On peut aussi visiter le site la Formation continue et Services aux entreprises : www.csphares.qc.ca/sae

-30-

Source : Émilie Sohier
418 722-4957, poste 1241
Courriel : emilie_sohier@csphares.qc.ca
Web : www.csphares.qc.ca/sae

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.



www.desforcesquisadditionnent.ca